Notice d'emploi et manuel d'installation
Gebruiksaanwijzing en Installatiehandleiding

Opalia

Opalia C 16 E

renova bulex

Table des matières

Généralités 2

1. Remarques relatives à la documentation 2
1.1 Rangement des documents 2
1.2 Symboles utilisés 2
1.4 Modèle d'appareil 3

2 Sécurité 3
2.1 Que faire en cas d'urgence 3
2.2 Consignes de sécurité 3
2.3 Installation et réglage 4

3 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement 4
3.1 Garantie d'usine / Responsabilité 4
3.2 Utilisation prévue de l'appareil 6
3.3 Choix de l'emplacement 6
3.4 Entretien courant 7
3.5 Recyclage 7

4 Utilisation 7
4.1 Vue d'ensemble 7
4.2 Préparation à la mise en fonctionnement 8
4.3 Mise en fonctionnement 8
4.4 Production d'eau chaude 8
4.5 Diagnostic de pannes 10
4.6 Mise hors fonctionnement 11
4.7 Protection contre le gel 11
4.8 Maintenance / Service Après-Vente 12

Généralités

Le chauffe-bain instantané à gaz Opalia C16 E sert à alimenter en eau chaude un ou plusieurs points de puisage, par exemple : lavabos, douches, baignoires, éviers. L'appareil est prêt à être raccordé aux conduites d'eau et de gaz, à l'installation d'évacuation des fumées et au réseau électrique. Il doit être raccordé à un conduit d'évacuation des fumées à tirage naturel (cheminée).

L'appareil est équipé d'un allumeur électronique par ionisation et d'une électrode qui contrôle la flamme du brûleur. Ce dispositif sans veilleuse permet de réduire la consommation de gaz.

Le chauffe-bain instantané à gaz est équipé d'un dispositif de sécurité de refoulement cheminée qui coupe l'arrivée du gaz au brûleur en cas d'encombrement du conduit d'évacuation des gaz brûlés. Il est également équipé d'une sécurité de surchauffe qui interrompt le fonctionnement de l'appareil en cas de température anormalement élevée du corps de chauffe.

Le changement de gaz ne peut être effectué que par bulex service.

1. Remarques relatives à la documentation

Les recommandations suivantes sont valables pour l'ensemble de la documentation.
Vous devez consulter également les autres documents en complément du présent manuel.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.
Documents d'accompagnement applicables :
Pour l'utilisateur :
• Notice d'emploi
• Carte de garantie
Pour l'installateur :
• Manuel d'installation

1.1 Rangement des documents

Veuillez conserver ce manuel ainsi que tous les documents applicables qui l'accompagnent à portée de main afin de pouvoir les consulter en cas de besoin.

1.2 Symboles utilisés

Veuillez respecter les consignes de sécurité du présent manuel.

Danger !
Danger direct pour la sécurité des personnes.

Attention !
Situation pouvant s'avérer dangereuse pour le produit et l'environnement.

Remarque
Informations et recommandations utiles.

• Symbole indiquant une action obligatoire.

1.3 Identification CE

L'identification CE indique que les appareils décrits dans ce manuel sont conformes aux directives suivantes :
• Directive relative aux appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
• Directive relative à la compatibilité électromagnétique avec la classe de valeur limite B (directive 89/336/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
• Directive relative à la basse tension (directive 73/23/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)

1.4 Modèle d'appareil

Vous pouvez vérifier le modèle d'appareil installé grâce aux informations du chapitre 9 du manuel d'installation ; l'installateur aura annoté le modèle d'appareil installé.

2 Sécurité

2.1 Que faire en cas d'urgence

Danger !
Odeur de gaz ! Risque d'asphyxie et d'explosion par dysfonctionnement !

• Ne pas allumer ni éteindre la lumière,
• Ne pas actionner d'interrupteur électrique.
• Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque.
• Ne pas allumer de flamme vive (par exemple, un briquet ou une allumette).
• Ne pas fumer.
• Fermer le robinet de gaz.
• Ouvrir portes et fenêtres.
• Avertir les autres occupants de l'habitation.
• Informer la compagnie de gaz ou votre professionnel qualifié.

2.2 Consignes de sécurité

Suivez impérativement les consignes de sécurité et les prescriptions suivantes.

Danger !
Risque de déflagration de mélanges inflammables air-gaz !Ne pas utiliser ni entreposer des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par exemple, de l'essence, de la peinture, etc.) dans la pièce où se trouve l'appareil.

Danger !
Risque asphyxie par monoxyde de carbone !Le dispositif de surveillance des fumées (sécurité de refoulement cheminée) ne doit en aucun cas être mis hors service. Dans le cas contraire, dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est installé.

Danger !
Risque d'asphyxie et d'explosion par dysfonctionnement ! Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs, sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.

En conséquence, n'apportez pas de modifications :
• à l'appareil
• à l'environnement de l'appareil
• aux conduites d'eau, d'air, de gaz et d'électricité.
• aux conduits d'évacuation des fumées.
Ne modifiez pas les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.
Par exemple :
• Ne fermez pas les aérations ni les évacuations situées dans les portes, les plafonds, les fenêtres et les murs. Ne recouvrez pas les ouvertures d'aération, avec des vêtements par exemple. Evitez d'obturer ou de réduire les ouvertures d'aération des bas de porte en posant des revêtements de sol.

• Ne gênez pas l'amenée de l'air à l'appareil surtout si vous installez des placards, des étagères ou d'autres

meubles de ce genre sous l'appareil. Si vous souhaitez construire un meuble où loger l'appareil, vous devez respecter les consignes d'exécution et consulter un professionnel qualifié.

• Les ouvertures situées sur les faces extérieures et destinées à l'amenée d'air et à l'évacuation des fumées doivent toujours rester dégagées. Veillez à ôter par exemple, les objets utilisés pour recouvrir les ouvertures pendant des travaux effectués sur les façades extérieures.

• Ne placez pas d'appareils de ventilation ou de chauffage à air chaud utilisant l'air à l'aide des extracteurs (comme des sèche-linge ou des hottes d'évacuation) dans le local où l'appareil est installé.

• Lors de la pose de fenêtres étanches, veillez en accord avec votre professionnel qualifié, à toujours assurer un apport d'air suffisant à l'appareil.

Toute modification sur l'appareil ou sur son environnement doit être réalisée par un professionnel qualifé dans le respect des normes nationales en vigueur.

Attention !
Des modifications non conformes peuvent entraîner des détériorations ! N'effectuez en aucun cas des interventions ou manipulations vous-même ni sur le chauffe-bain ni sur d'autres éléments de l'installation.

N'effectuez jamais vous-même d'opérations de maintenance ou de réparation sur l'appareil.

• N'abîmez ou n'enlevez pas des plombages de composants. Seuls les spécialistes certifiés du service après-vente de notre usine sont autorisés à apporter des modifications aux composants plombés.

Danger !
Risque de brûlure ! L'eau peut être brûlante à la sortie des robinets de puisage.

Attention !
Protection contre la corrosion ! Ne pas utiliser d'aérosols, de solvants, de détergents à base de chlore, de peinture, de colle, etc. à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des fumées.

2.3 Installation et réglage

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié uniquement. Celui-ci est responsable de la conformité de l'installation et de la mise en service selon la réglementation en vigueur. Il convient également de faire appel à un professionnel pour l'inspection et les réparations de l'appareil, ainsi que pour tout réglage concernant le gaz.

3 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement

3.1 Garantie d'usine / Responsabilité

Merci d'avoir choisi renova bulex, leader européen du chauffe-eau mural au gaz. renova bulex garantit cet appareil contre tous vices de fabrication ou de matière pendant une durée d'un an à compter de l'installation.

Cet appareil a été fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin. Il est prêt à

fonctionner (les réglages ont été faits par l'usine).
Son installation doit être nécessairement réalisée par un professionnel agréé, conformément à la notice d'installation qui y est jointe, suivant les règles de l'art et dans le respect des normes officielles et règlements en vigueur.

La garantie couvre la réparation et/ou le remplacement de pièces reconnues défectueuses par renova bulex, ainsi que la main-d'oeuvre nécessaire pour y procéder. Elle ne profite qu'à l'utilisateur, pour autant que celui-ci emploie l'appareil en bon père de famille suivant les conditions normales prévues dans le mode d'emploi. Sauf convention particulière dûment prouvée par écrit, seul notre service après vente bulex service est habilité à assurer le service de la garantie et seulement sur le territoire de la Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg. A défaut, les prestations de tiers ne sont en aucun cas prises en charge par renova bulex.
La garantie se limite aux seules prestations prévues. Toute autre demande, de quelque nature que ce soit (exemple: dommages-intérêts pour frais ou préjudices quelconques occasionnés à l'acheteur ou à un tiers quelconque, etc.) en est expressément exclue.

La validité de la garantie est subordonnée aux conditions suivantes:
• cette notice et son étiquette code barre doivent être présentées avec l'appareil qu'il couvre; leur perte entraîne celle de la garantie.
• le bon de garantie, placé sur la dernière page de cette notice, doit être complètement rempli, signé, cacheté et daté par l'installateur agréé. Faute de quoi la garantie prend cours à la date de fabrication de l'appareil, et non à sa date d'installation.
• le numéro de fabrication de l'appareil ne doit être ni altéré ni modifié,
• l'appareil ne doit avoir subi aucune modification ou adaptation, hormis celles éventellement exécutées par du personnel agréé par renova bulex, avec des pièces d'origine renova bulex, en conformité avec les normes d'agrément de l'appareil en Belgique,
• l'appareil ne peut être ni placé dans un environnement corrosif (produits chimiques, salon de coiffure, teintures, etc.), ni alimenté par une eau agressive (adjonction de phosphates, silicates, dureté inférieure à 6°F).
Une intervention sous garantie n'entraîne aucun allongement de la période de garantie.
La garantie ne joue pas lorsque le mauvais fonctionnement de l'appareil est provoqué par :
• une installation non conforme,
• une cause étrangère à l'appareil telle que :
- tuyaux d'eau ou de gaz chargés d'impuretés, manque de pression, inadaptation ou modification de la nature et/ou des caractéristiques des fluides (eau, gaz, électricité),
- usage anormal ou abusif, erreur de manipulation par l'utilisateur, manque d'entretien, entartrage, négligence, heurt, chute, manque de protection en cours de transport, surcharge, etc.,
- gel, force majeure, etc.,
- intervention d'une main-d'oeuvre non compétente,
- électrolyse,
- utilisation de pièces non d'origine.

La visite du service après-vente se fera uniquement sur demande. Durant les deux premiers mois de garantie, le déplacement est gratuit s'il est justifié.
Durant les dix mois suivants, un forfait déplacement égal à 50% du forfait de déplacement dépannage sera facturé par

le service après-vente bulex service.
Est débitrice de la facture éventuelle, la personne qui a demandé l'intervention, sauf accord préalable et écrit d'un tiers pour que la facture lui soit adressée.
En cas de litige, la Justice de Paix du 2ème Canton de Bruxelles, le Tribunal de Première Instance ou de Commerce et, le cas échéant, la Cour d'Appel de Bruxelles, sont seuls compétents.

Note pour les pays de la CEE : cet appareil a été conçu, agréé et contrôlé pour répondre aux exigences du marché belge. La plaque signalétique posée à l'intérieur de l'appareil certifie l'origine de fabrication et le pays pour lequel ce produit est destiné.

Si vous constatiez autour de vous une anomalie à cette règle, nous vous demandons de contacter l'agence renova bulex la plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

3.2 Utilisation prévue de l'appareil

Les chauffe-bains instantanés à gaz renova bulex de la gamme Opalia sont fabriqués conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles techniques de sécurité en vigueur. Néanmoins, en cas de non respect des instructions et consignes, leur usage comporte des risques de blessure et un danger de mort pour l'utilisateur ou des tiers, ou peut endommager l'appareil et l'environnement dans lequel il est installé.

Les chauffe-bains instantanés à gaz sont spécialement destinés à la production d'eau chaude en utilisant l'énergie du gaz. Toute autre utilisation est considérée comme non prévue. Le fabricant/fournisseur ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d'une utilisation imprévue. Tout risque est supporté intégralement par l'utilisateur.

La notion d'utilisation prévue englobe également le respect des instructions et des indications de la notice d'emploi et du manuel d'installation ainsi que de tous les documents d'accompagnement applicables, de même que le respect des conditions d'inspection et d'entretien.
Attention !Tout usage abusif est interdit.
Le chauffe-bain à gaz doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux instructions, textes règlementaires et règles en vigueur.

3.3 Choix de l'emplacement

L'appareil doit être installé sur un mur, de préférence près du point de puisage habituel et du conduit de fumée.
Les appareils peuvent être installés, par exemple, dans des appartements, des caves, des celliers ou pièces de rangement.
Demandez à votre professionnel qualifié les prescriptions nationales en vigueur.

L'emplacement de montage doit être à l'abri du gel toute l'année. Si cette condition ne peut être respectée, prenez les mesures qui s'imposent.

☞ Remarque
Il n'est pas nécessaire de tenir l'appareil éloigné de composants facilement inflammables ou de composants constitués de matériaux facilement inflammables, car la puissance utile nominale maximale de l'appareil au niveau supérieur du boîtier est prévue pour ne pas excéder une température de 85 °C. Afin de permettre les travaux d'entretien réguliers, laissez une distance minimale de 50 mm de chaque côté de l'appareil.

3.4 Entretien courant

Nettoyez le revêtement de l'appareil à l'aide d'un chiffon mouillé à l'eau savonneuse.

Remarque
N'utilisez pas de produit abrasif ou de nettoyage car ceux-ci pourraient abîmer le revêtement ou les pièces en plastique.

3.5 Recyclage

L'appareil se compose en grande partie de matériaux recyclables.

3.5.1 Appareil

L'appareil ainsi que le contenu du colis ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

3.5.2 Emballage

L'élimination de l'emballage de transport doit être prise en charge par le professionnel qualifié qui a installé l'appareil.

Remarque
Respectez toujours la législation nationale en vigueur.

4 Utilisation

4.1 Vue d'ensemble

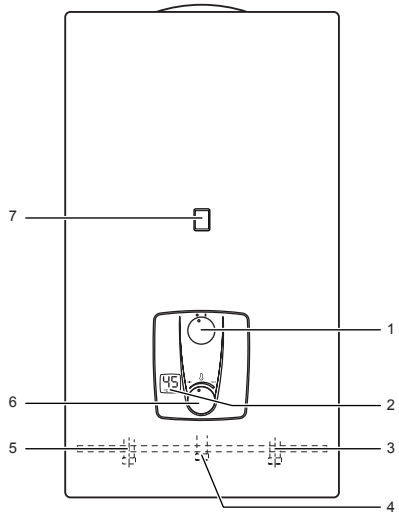

Fig. 4.1 Vue d'ensemble

1 Sélecteur Marche/Arrêt
2 Afficheur (température présélectionnée – code défaut)
3 Arrivée eau froide
4 Arrivée gaz
5 Départ eau chaude
6 Sélecteur de température
7 Orifice de contrôle de flamme

4.2 Préparation à la mise en fonctionnement

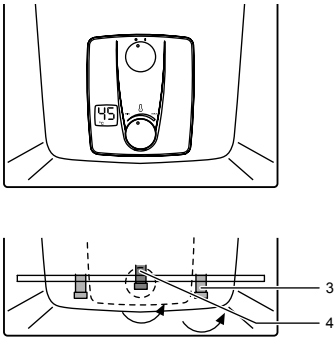

Fig. 4.2 Dispositifs d'arrêt

• Ouvrez le robinet d'arrêt gaz (4) de l'appareil en enfonçant et en tournant la manette vers la gauche jusqu'à la butée (quart de tour).
• Ouvrez le robinet d'arrêt eau froide (3) de l'appareil en tournant la vis à gauche jusqu'à la butée, à l'aide d'un tournevis plat.
• Vérifiez que l'appareil est alimenté électriquement.

4.3 Mise en fonctionnement

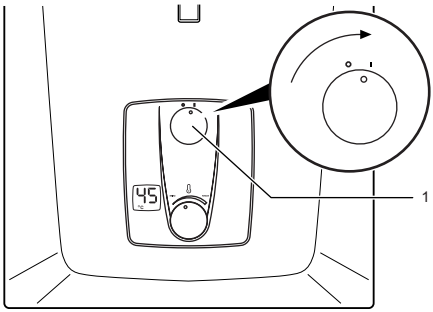

Fig. 4.3 Mise en fonctionnement

• Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) pour mettre l'appareil en position de MARCHE (I).

L'afficheur indique la température réglée. Au bout de 10 secondes, l'affichage passe sur "On".

Remarque
En cas de fuite sur le circuit d'eau chaude ou dans l'appareil, fermez immédiatement le robinet d'arrêt eau froide situé sous l'appareil avec un tournevis plat (voir Fig. 4.6 Mise hors fonctionnement) et faites réparer la fuite par un professionnel qualifié.

4.4 Production d'eau chaude

4.4.1 Distribution d'eau chaude

Danger !
Risque de brûlure ! L'eau peut être brûlante à la sortie des robinets de puisage.

• Ouvrez un robinet d'eau chaude, par exemple lavabo, évier et le chauffe-bains à gaz s'activera de lui-même, fournissant de l'eau chaude.
• Vérifiez la présence de flamme à travers l'orifice de contrôle de flamme (7). S'il n'y a pas de flamme, reportez-vous au chapitre 4.5 Diagnostic de pannes.

Remarque
Si votre appareil ne se met pas en marche quand vous ouvrez le robinet d'eau chaude, vérifiez que le robinet d'arrêt eau froide est complètement ouvert et que le sélecteur Marche/Arrêt est en position Marche (I).

Remarque
Le filtre situé dans le robinet d'eau chaude peut être encrassé. Vous pouvez démonter le filtre pour le nettoyer. Si le filtre est

entartré, nous vous conseillons de le nettoyer à l'aide d'un produit détartrant (vinaigre).

Le chauffe-bain se met automatiquement hors service lorsque vous refermez le robinet d'eau chaude.

4.4.2 Réglage de la température de l'eau

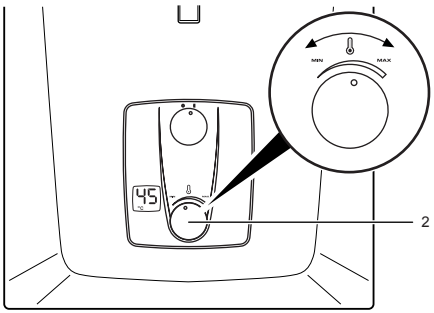

Fig. 4.4 Réglage de la température de l'eau

L'appareil fournit une température d'eau constante, indépendamment de la quantité prise et de la température d'arrivée de l'eau froide.
Le sélecteur de température (6) permet de régler la température de l'eau :
• Tournez le sélecteur de température à droite : augmentation de la température.
• Tournez le sélecteur de température à gauche : diminution de la température.

Lorsque vous réglez la température à l'aide du sélecteur de température, la température affichée se modifie. Si vous n'actionnez plus le sélecteur de température, l'affichage se remet sur "On" au bout de 10 secondes.

Il est possible de modifier la température à l'aide du sélecteur tout en puisant de l'eau chaude.

4.5 Diagnostic de pannes

Lorsqu'une panne survient, un code est indiqué sur l'afficheur, symbolisé par la lettre F suivie d'un chiffre, par exemple F1. En tant qu'utilisateur, vous ne pouvez agir que dans les cas de figure ci-dessous. Si d'autres codes apparaissent que ceux listés dans le tableau suivant, vous devez contacter un professionnel qualifié.

Panne	Cause	Solution
L'afficheur est éteint.	Coupure (momentanée) de l'alimentation électrique.	Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché. L'appareil se rallume automatiquement une fois le courant rétabli.
Absence de flamme	Le brûleur ne s'allume pas. Arrivée du gaz ou alimentation réseau interrompue.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Vérifiez que l'afficheur indique «On». Si ces deux conditions sont remplies, mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez bulex service ou votre installateur.
F1	Présence d'air dans l'arrivée de gaz ou interruption de l'alimentation en gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez bulex service ou votre installateur.
F2 F3	Obstruction partielle ou totale du tuyau d'évacuation des fumées ou de la cheminée.	L'appareil est verrouillé pendant 15 minutes. Contrôlez le tuyau et le conduit d'évacuation des fumées : l'air doit y circuler naturellement et sans entrave. Nettoyez et faites ramoner si nécessaire. Vérifiez que le local permet une arrivée d'air suffisante. Mettez l'appareil hors service en tournant l'interrupteur (0), puis remettez-le en marche (I). Si la panne persiste après 3 essais, l'appareil se verrouille automatiquement. L'afficheur indique la panne F3. Si la panne persiste, contactez bulex service ou votre installateur.
F4	Défaut coupure gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez bulex service ou votre installateur.
F5	Fort entartrage des tuyaux ou dysfonctionnement de l'appareil.	Contactez un professionnel qualifié.

Tab. 4.1 Aide au diagnostic

Lorsque la panne est résolue, l'afficheur indique la température réglée. Au bout de 10 secondes environ, l'affichage passe sur "On". L'appareil se remet en marche automatiquement.

Danger !
Des modifications non conformes peuvent entraîner des détériorations ! N'effectuez en aucun cas des interventions ou manipulations vous-même ni sur le chauffe-bain ni sur d'autres éléments de l'installation.

N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil. Ne remettez l'appareil en service que lorsque la panne a été résolue par un professionnel qualifié.

Danger !
Risque asphyxie par monoxyde de carbone !Le dispositif de surveillance des fumées (sécurité de refoulement cheminée) ne doit en aucun cas être mis hors service. Dans le cas contraire, dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est installé.

4.6 Mise hors fonctionnement

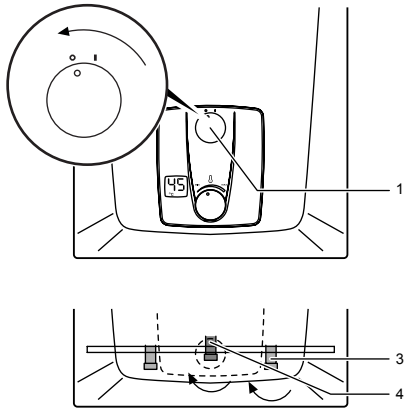

Fig. 4.5 Mise hors fonctionnement

• Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) en position ARRET (0). L'arrivée du gaz au brûleur de l'appareil est interrompue.
• Fermez le robinet d'arrêt gaz (4) en enfonçant et en tournant la manette vers la droite jusqu'à la butée (quart de tour).
• Fermez le robinet d'arrêt eau froide (3) en tournant la vis à droite jusqu'à la butée, à l'aide d'un tournevis plat.

4.7 Protection contre le gel

En cas de risque de gel, l'appareil doit être vidangé. C'est le cas lorsque les canalisations d'eau risquent de geler. Pour vidanger l'appareil, procédez comme suit :
• Tournez le sélecteur Marche/Arrêt (1) en position ARRET (0).
• Fermez le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt eau froide (3) à l'aide d'un tournevis plat en tournant vers la droite jusqu'à la butée.
• Dévissez la conduite d'arrivée d'eau froide de l'appareil.
• Ouvrez tous les robinets d'eau chaude raccordés au chauffe-bain pour vider entièrement l'appareil et les conduites.
• Laissez les robinets ouverts et le robinet

d'arrêt eau froide dévissé jusqu'au moment où vous remplirez à nouveau l'appareil pour le remettre en service, une fois le risque de gel écarté.

Remarque
Ne procédez à cette remise en service après le nouveau remplissage de l'appareil que lorsque de l'eau coule par la prise d'eau chaude ouverte après avoir ouvert le robinet d'arrêt eau froide. Cette précaution garantit que l'appareil est de nouveau rempli entièrement d'eau.

4.8 Maintenance / Service Après-Vente

Pour un bon fonctionnement et une sécurité opérationnelle durable, une fiabilité et une longue durée de vie de l'appareil, une inspection/un entretien annuel de l'appareil par un professionel qualifié est obligatoire.

Danger !
Risque d'endommagement en cas de mauvaise manipulation !
N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil.

Confiez ces tâches à un professionnel qualifié. Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien.

Un entretien insuffisant peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut provoquer des dommages matériels et corporels.

Table des matières

1. Remarques relatives à la documentation 14
1.1 Rangement des documents 14
1.2 Symboles utilisés 14

2 Description de l'appareil 14
2.1 Plaque signalétique 14
2.2 Identification CE 15
2.3 Utilisation prévue de l'appareil 16
2.4 Raccordements 16
2.5 Schéma fonctionnel 16

3 Consignes de sécurité et prescriptions 17
3.1 Consignes de sécurité 17
3.2 Décrets, normes, directives 18

4 Montage 19
4.1 Liste du matériel livré 19
4.2 Choix de l'emplacement 19
4.3 Dimensions 20
4.4 Mise en place de l'appareil 20

5 Installation 21
5.1 Raccordement à l'installation gaz 22
5.2 Raccordement aux conduites d'eau 22
5.3 Raccordement au conduit d'évacuation des fumées 22
5.4 Raccordement électrique 24

6 Mise en fonctionnement 25
6.1 Contrôle des réglages du gaz 25
6.2 Tableaux des réglages du gaz 27
6.3 Contrôle du fonctionnement de l'appareil 27
6.4 Information de l'utilisateur 28
6.5 Changement de gaz 28

Manuel d'installation réservé à l'usage exclusif des professionnels qualifiés

7 Inspection et entretien 28
7.1 Préparation 28
7.2 Nettoyage du brûleur 29
7.3 Nettoyage et détartrage du corps de chauffe 29
7.4 Contrôle du fonctionnement de la Sécurité Refoulement Cheminée (SRC) 31
7.5 Contrôle du fonctionnement / Remise en fonctionnement 32
7.6 Pièces de rechange 32

8 Détection des pannes 32

9 Données techniques 35

1. Remarques relatives à la documentation

Les recommandations suivantes sont valables pour l'ensemble de la documentation. Vous devez consulter également les autres documents en complément du présent manuel.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.
Documents d'accompagnement applicables :
Pour l'utilisateur :
• Notice d'emploi
• Carte de garantie
Pour l'installateur :
• Manuel d'installation

1.1 Rangement des documents

Veuillez conserver ce manuel ainsi que tous les documents applicables qui l'accompagnent à portée de main afin de pouvoir les consulter en cas de besoin.

1.2 Symboles utilisés

Veuillez respecter les consignes de sécurité du présent manuel.

Danger !
Danger direct pour la sécurité des personnes.

Attention !
Situation pouvant s'avérer dangereuse pour le produit et l'environnement.

Remarque
Informations et recommandations utiles.

• Symbole indiquant une action obligatoire.

2 Description de l'appareil

2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve au dos du panneau de commande en face avant

de l'appareil. Pour accéder au panneau de commande, procédez comme suit :

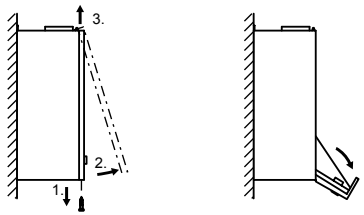

Fig. 2.1 Démontage du panneau frontal

• Dévissez les deux vis situées sous l'appareil.
• Tirez le panneau frontal vers l'avant et soulevez-le pour le faire sortir des deux fixations.
• Faites basculer le panneau de commande sur l'avant.
Signification des symboles de la plaque signalétique :

Symbole	=	Signification
Opalia	=	Modèle de chauffe-bain instantané au gaz
C 16 E	=	C = raccordement tirage naturel (cheminée)16 = débit eau chaude en l/min pour une augmentation de température d'eau de 25°C. E = sans veilleuse permanente
I_{2E+} ou I_{3+}	=	Catégorie gaz
BE/LU	=	Appareil livré en Belgique/ Luxembourg
B11 BS	=	Appareil à gaz atmosphérique avec système d'évacuation et boîtier coupe-tirage sans ventilateur, avec dispositif de contrôle d'évacuation des fumées.
$P_{min. - max.}$	=	Débit calorifique (minimum – maximum) en KW
$Q_{min. - max.}$	=	Puissance utile (minimum – maximum) en KW
VAR	=	Variation Automatique de Puissance
G20/25 ou G30/G31	=	Gaz auxquels l'appareil peut fonctionner sous réserve d'appliquer la procédure de changement de gaz.
2E+ G20/25 – 20-25 mbar ou 3+ G30/31 – 28/30 – 37 mbar	=	Réglage usine
$p_{w\ max.}$	=	Pression d'alimentation en eau max. autorisée pw max. en bar.
$p_{w\ min.}$	=	Pression d'alimentation en eau min. autorisée pw min. en bar
230V 50Hz 60W	= =	Tension d'alimentation Puissance maximale absorbée
IPX4D	=	Protection électrique
1312BO3952	=	N° certificat CE
00A00000	=	N° série
xx/xxxx	=	Date de fabrication

Tab. 2.1 Plaque signalétique

Attention !
L'appareil ne doit être utilisé qu'avec les types de gaz indiqués sur la plaque signalétique.

• Notez le type de gaz utilisé avec l'appareil dans le chapitre 9 Données techniques.
• Remettez en place le panneau de commande et remontez le panneau frontal.

2.2 Identification CE

L'identification CE indique que les appareils décrits dans ce manuel sont conformes aux directives suivantes :
• Directive relative aux appareils à gaz

(directive 90/396/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
• Directive relative à la compatibilité électromagnétique avec la classe de valeur limite B (directive 89/336/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)
• Directive relative à la basse tension (directive 73/23/CEE du Conseil de la Communauté Européenne)

2.3 Utilisation prévue de l'appareil

Les chauffe-bains instantanés à gaz de la gamme Opalia sont fabriqués conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles techniques de sécurité en vigueur.
Néanmoins, en cas de non respect des instructions et consignes, leur usage comporte des risques de blessure et un danger de mort pour l'utilisateur ou des tiers, ou peut endommager l'appareil et d'autres appareils.
Les chauffe-bains instantanés à gaz sont spécialement destinés à la production d'eau chaude en utilisant l'énergie du gaz. Toute autre utilisation est considérée comme non prévue. Le fabricant/ fournisseur ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d'une utilisation imprévue. Tout risque est supporté intégralement par l'utilisateur.

Attention !
Tout usage abusif est interdit.

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié uniquement. Celui-ci est responsable de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement selon la réglementation en vigueur.

2.4 Raccordements

Raccords appareil :
Eau 3/4"
Gaz 1/2"
Tension alimentation : 230V/50Hz sinusoïdal, câble d'arrivée 3 x 1,5 mm2 minimum, fusibles 16 A.
• Après détermination de l'emplacement de montage de l'appareil, posez les conduites de gaz et d'eau aux points de raccordement de l'appareil.
Pour faciliter les travaux de maintenance, nous vous recommandons de ménager un espace minimum de 50 mm entre les panneaux latéraux de l'appareil et le mur.

2.5 Schéma fonctionnel

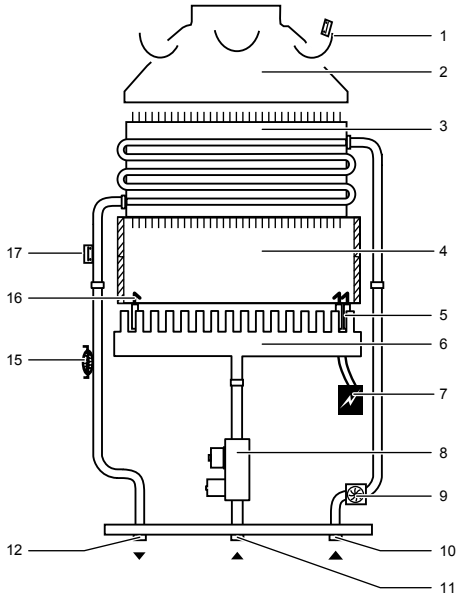

Fig. 2.2 Opalia C16 E

Légende

1	**Sécurité de refoulement cheminée (TTB)**
2	**Boîtier coupe-tirage**
3	**Échangeur (corps de chauffe)**
4	**Chambre de combustion**
5	**Électrode d'allumage**
6	**Brûleur**
7	**Allumeur électronique**
8	**Mécanisme gaz**
9	**Détecteur de débit**
10	**Raccord eau froide**

11 Raccord gaz
12 Raccord eau chaude
15 Capteur de température
16 Électrode de contrôle de flamme
17 Sécurité de surchauffe

Danger !
Risque asphyxie par monoxyde de carbone ! Le dispositif de surveillance des fumées (sécurité de refoulement cheminée) ne doit en aucun cas être mis hors service. Dans le cas contraire, dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est installé.

Lorsque, par exemple, le conduit des fumées est totalement ou partiellement obstrué ou que la pression atmosphérique autour de l'installation empêche les fumées de sortir librement, le dispositif de sécurité refoulement détecte une élévation de température et coupe l'alimentation du gaz.

3 Consignes de sécurité et prescriptions

3.1 Consignes de sécurité

3.1.1 Montage

Attention !
N'installez pas l'appareil au-dessus d'un autre appareil qui pourrait l'endommager (par exemple, au-dessus d'une cuisinière susceptible de dégager de la vapeur et des graisses) ou dans une pièce fortement chargée en poussière ou dont l'atmosphère est corrosive.

3.1.2 Installation

Danger !
Risque d'électrocution.En cas d'installation incorrecte, il y a risque de choc électrique et d'endommagement de l'appareil.

Danger !
Risque d'asphyxie, d'explosion et de brûlure. Lors du montage des raccordements, n'oubliez pas de positionner correctement les joints d'étanchéité afin d'éviter toute fuite de gaz et d'eau.

3.1.3 Mise en fonctionnement

Danger !
Une teneur élevée en CO due à une mauvaise combustion peut être mortelle. Pour modifier l'appareil et l'adapter à un autre type de gaz, seul bulex service est habilité à effectuer l'opération.

Danger !
Danger en raison du gaz qui s'échappe lors d'un dysfonctionnement dû à l'utilisation d'injecteurs de brûleur non conformes. Pour rééquiper l'appareil et l'adapter à un autre type de gaz, seul bulex service est habilité à effectuer l'opération.

Attention !
Si la pression du gaz à l'entrée se situe en dehors de la plage mentionnée, l'appareil ne doit pas être mis en service. Si la cause du problème ne peut être déterminée

ou le problème résolu, avertissez la compagnie du gaz.

3.1.4 Inspection et entretien

Danger !
Risque d'asphyxie et d'explosion par dysfonctionnement !Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs, sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.

Danger !
Risque asphyxie par monoxyde de carbone ! Le dispositif de surveillance des fumées (sécurité de refoulement cheminée) ne doit en aucun cas être mis hors service. Dans le cas contraire, dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est

Attention !
Lors du démontage et du remontage du corps de chauffe, veillez à ne pas déformer le cylindre de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.

Attention !
N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.

3.1.5 Dépannage

Danger !
Risque d'asphyxie par monoxyde de carbone ! Si la sécurité de refoulement cheminée est défectueuse et que le tuyau d'évacuation est partiellement ou complètement bouché, ou dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est installé.

Danger !
Assurez-vous du remontage correct des pièces de rechange en respectant leur position et leur sens initiaux. Vérifiez cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

3.2 Décrets, normes, directives

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié uniquement. Celui-ci est responsable de l'installation et de la première mise en fonctionnement conformément à la législation en vigueur.
L'installation électrique ne doit être effectuée que par un professionnel qualifié.
L'avis de la compagnie de gaz et d'un ramoneur qualifié doit être recueilli préalablement à l'installation de l'appareil.
L'appareil doit être installé uniquement dans une pièce convenablement ventilée.
Lors de l'installation et de la mise en fonctionnement de l'appareil, les arrêtés, directives, règles techniques, normes et dispositions ci-dessous doivent être respectés dans leur version en vigueur :

Le placement doit être effectué par un professionnel qualifié qui, sous sa responsabilité, respecte les normes en vigueur et la notice d'installation.

L'installation doit être conforme aux normes, règlements et directives :
- la norme belge NBN D 51003 pour des installations intérieures alimentées en gaz naturel.
- les directives existantes de la compagnie d'eau et les directives BELGAQUA
- les directives RGPT
- les appareils doivent être placés contre un mur ou une paroi ininflammable
- lors de la première mise en service, l'installateur doit contrôler l'étanchéité de toutes les connections gaz et eau.

4 Montage

4.1 Liste du matériel livré

• robinet d'arrêt gaz
• flexible eau froide
• limiteur de débit eau froide
• filtre sanitaire eau froide
• flexible eau chaude
• joints
• diaphragme gaz
• barette d'accrochage

4.2 Choix de l'emplacement

• L'appareil doit être installé uniquement dans une pièce convenablement ventilée.
• Le mur sur lequel est monté l'appareil doit être suffisamment solide pour supporter le poids de l'appareil à installer.
• Vous devez monter les éléments de fixation vous-même.
• L'emplacement de montage doit être à l'abri du gel toute l'année. Si cette condition ne peut être respectée, prenez les mesures qui s'imposent.
• L'emplacement de montage doit permettre l'installation des conduites nécessaires (arrivée de gaz, arrivée et départ des conduites d'eau).

Attention !
N'installez pas l'appareil au-dessus d'un autre appareil qui pourrait l'endommager (par exemple, au-dessus d'une cuisinière susceptible de dégager de la vapeur et des graisses) ou dans une pièce fortement chargée en poussière ou dont l'atmosphère est corrosive.

Le chauffe-bain instantané à gaz doit être raccordé à un tube d'évacuation des gaz brûlés disposant d'un tirage naturel à l'aide d'un tuyau d'au moins 139 mm de diamètre.

Remarque
Il n'est pas nécessaire de tenir l'appareil éloigné de composants facilement inflammables ou de composants constitués de matériaux facilement inflammables, car la puissance utile nominale maximale de l'appareil au niveau supérieur du boîtier est prévue pour ne pas excéder une température de 85 °C. Pour permettre un entretien périodique, conservez une distance minimale de 50 mm de chaque côté de l'appareil.

• Expliquez ces exigences au client.

4.3 Dimensions

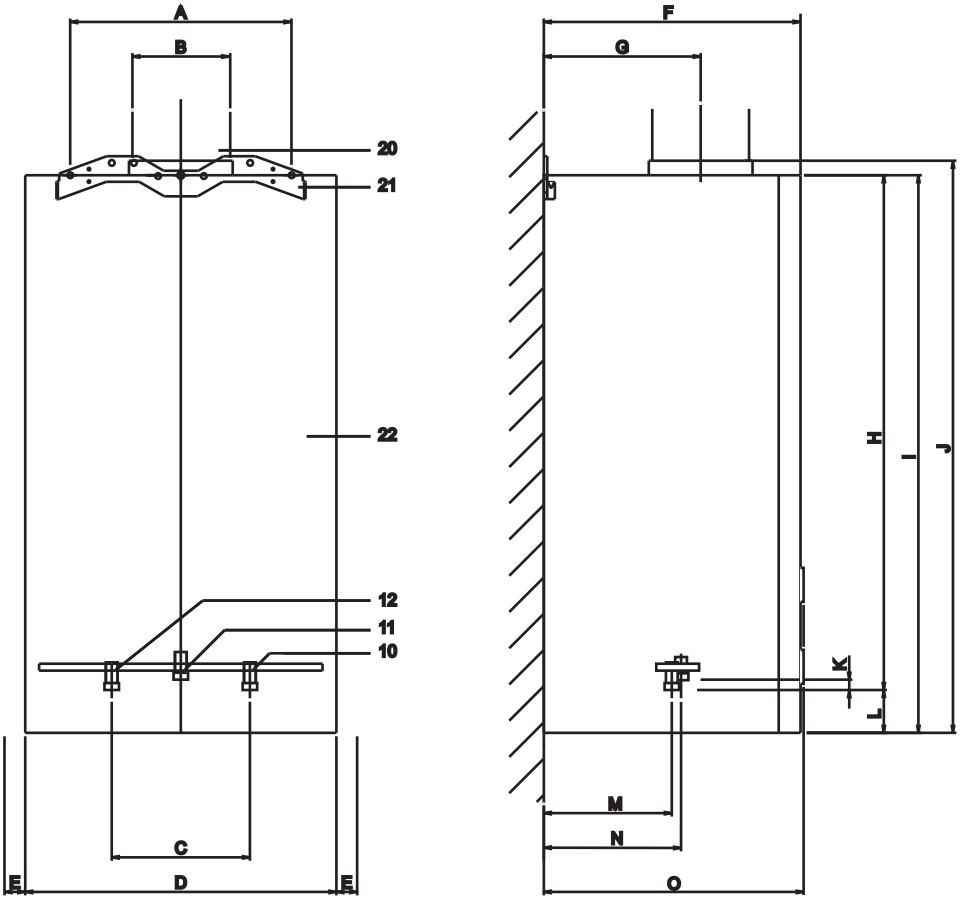

Fig. 4.1 Dimensions

Légende

20 Conduit d'évacuation des fumées
21 Barette d'accrochage
22 Appareil
12 Raccord eau chaude
11 Raccord gaz
10 Raccord eau froide

Cote	mm	Cote	mm
A	320	I	807
B	143	J	828
C	200	K	16
D	450	L	62
E	30	M	207
F	362	N	222
G	227	O	376
H	746		

4.4 Mise en place de l'appareil

Pour le montage et la maintenance du chauffe-bain à gaz, enlevez d'abord le panneau frontal du boîtier puis les panneaux latéraux et les remettre en place après avoir terminé les opérations.

4.4.1 Démontage du panneau frontal

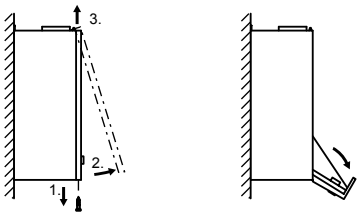

Fig. 4.2 Démontage du panneau central

• Dévissez les deux vis situées sous l'appareil.
• Tirez le panneau frontal vers l'avant et soulevez-le pour le faire sortir des deux fixations.
• A la fin des opérations de montage ou de maintenance, remontez le panneau avant en inversant l'ordre des opérations.

4.4.2 Démontage des panneaux latéraux

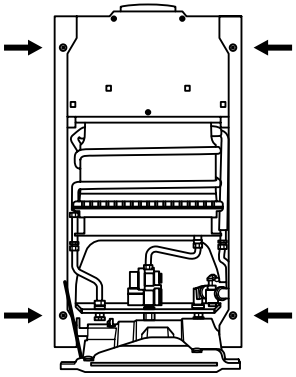

Fig. 4.3 Démontage des panneaux latéraux

• Dévissez les deux vis de fixation des panneaux latéraux et rabattez le panneau de commande vers l'avant.
• Démontez le câble de fixation sur le panneau de commande.
• Rabattez légèrement les parties latérales sur le côté et retirez-les par l'avant.
• A la fin des opérations de montage ou de maintenance, remontez les panneaux latéraux en inversant l'ordre des opérations.

Remarque
Lors du remontage, vérifiez que les panneaux latéraux sont correctement fixés sur les fixations.

4.4.3 Montage de la barette d'accrochage

• Pour fixer l'appareil au mur, utilisez la barette d'accrochage livrée avec l'appareil, sur laquelle le chauffe-bain sera suspendu.
• Déterminez l'emplacement de montage. Reportez-vous au chapitre 4.2 Choix de l'emplacement.
• Percez les trous des vis de fixation conformément à l'illustration fournie au chapitre 4.3 Dimensions.
• Vissez fermement au mur la barette d'accrochage à l'aide du matériel approprié.

4.4.4 Mise en place du chauffe-bain

• Placez le chauffe-bain à gaz sur la barette d'accrochage et laissez-le reposer sur les languettes de suspension.

5 Installation

Danger !
Risque d'asphyxie, d'explosion et de brûlure. Lors du montage des raccordements, n'oubliez pas de positionner correctement les joints d'étanchéité afin d'éviter toute fuite de gaz et d'eau.

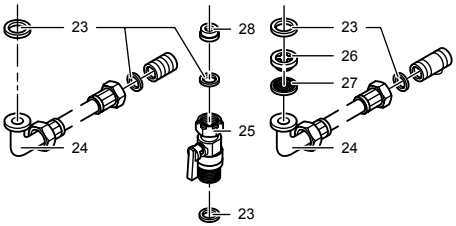

Fig. 5.1 Raccordements eau et gaz

Légende
23 Joint
24 Flexibles eau chaude et eau froide
25 Robinet d'arrêt gaz
26 Limiteur de débit eau froide
27 Filtre sanitaire eau froide
28 Diaphragme gaz

5.1 Raccordement à l'installation gaz

• Raccordez sans serrer l'arrivée de l'installation et celle de l'appareil à l'aide du robinet de gaz livré.
• Vissez l'écrou du robinet de gaz sur l'arrivée de gaz de l'appareil.
• Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite. Réparez si nécessaire.

5.2 Raccordement aux conduites d'eau

• Raccordez sans serrer les arrivées d'eau froide et d'eau chaude.
• Vissez les écrous des flexibles eau froide et eau chaude sur les arrivées eau froide et eau chaude de l'appareil.
• Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite. Réparez si nécessaire.

5.3 Raccordement au conduit d'évacuation des fumées

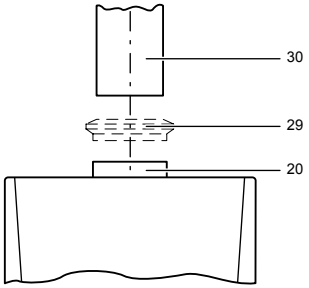

Fig. 5.2 Raccordement au conduit d'évacuation des fumées

Légende
30 Conduit d'évacuation des fumées
29 Réducteur/adaptateur (en option)
20 Buse du boîtier coupe-tirage

5.3.1 Contrôle du bon fonctionnement de la sécurité refoulement cheminée

Avant toute manipulation sur le conduit d'évacuation des fumées, contrôlez le bon fonctionnement de la sécurité de refoulement cheminée.
Procédez comme suit :
• Obstruez la buse du coupe-tirage.

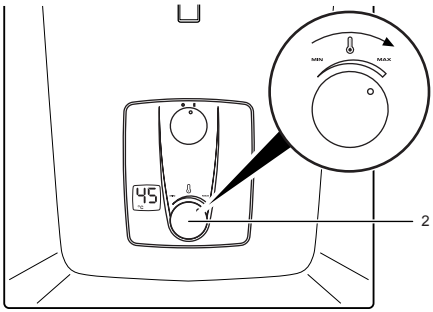

Fig. 5.3 Sélection de la température maximale

• Tournez le sélecteur de température (2) vers la droite, à température maximale.
• Ouvrez un robinet d'eau chaude

Le dispositif de sécurité de refoulement cheminée arrête et verrouille l'appareil au bout de 2 minutes.
• Fermez tous les robinets d'eau chaude
Vous pouvez remettre l'appareil en service après le refroidissement du dispositif de sécurité de refoulement cheminée (au bout de 10 minutes minimum).

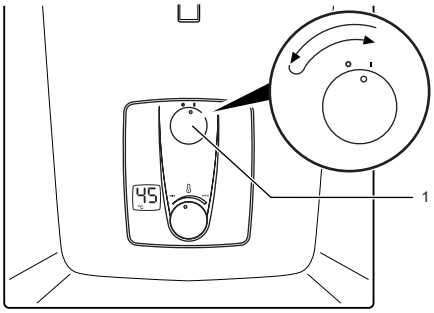

Fig. 5.4 Déverrouillage de l'appareil

• Pour déverrouiller l'appareil, tournez le sélecteur Marche/Arrêt sur ARRET (0) puis de nouveau sur MARCHE (1).
• Ouvrez un robinet d'eau chaude
Si le dispositif de sécurité ne verrouille pas l'appareil dans le temps imparti :
• Contactez le bulex service ou votre installateur.
• Mettez l'appareil hors service.

5.3.2 Mise en place du conduit d'évacuation des fumées

• Introduisez le conduit d'évacuation des fumées (32) dans l'adaptateur (31) et dans la buse du boîter coupe-tirage (20). Reportez-vous au schéma 5.2 Raccordement au conduit d'évacuation des fumées.

5.4 Raccordement électrique

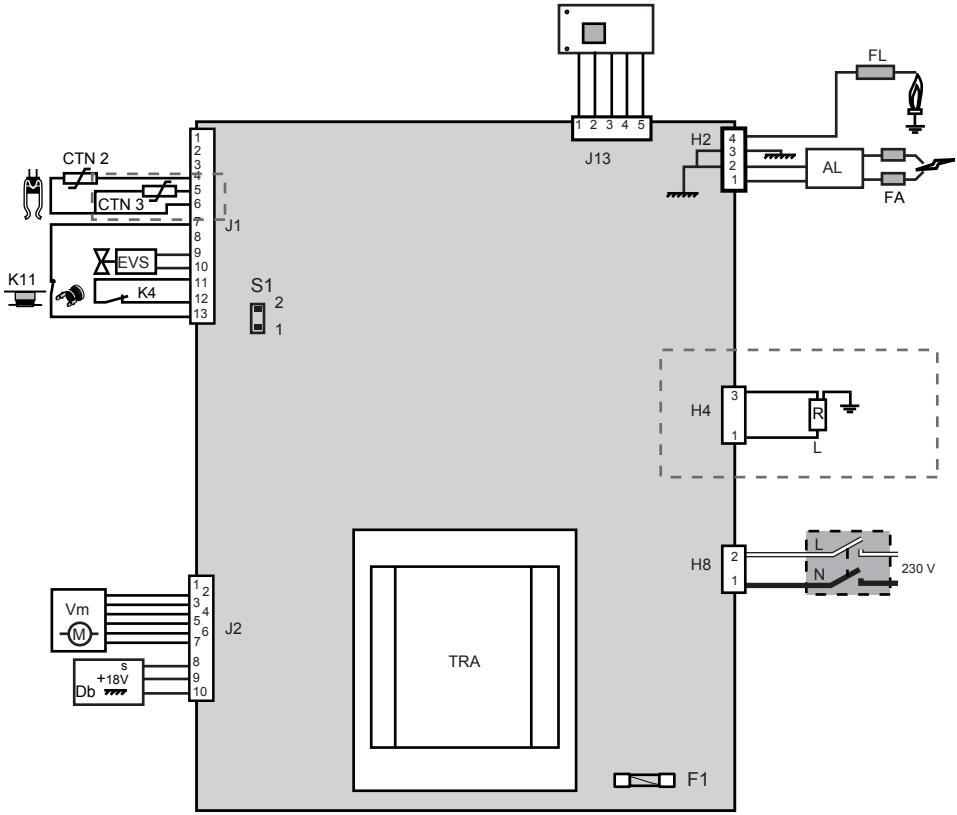

Fig. 5.5 Diagramme électrique

Légende

CTN2	**=**	**Capteur de température**
EVS	**=**	**Vanne de sécurité gaz**
K4	**=**	**Sécurité de surchauffe**
K11	**=**	**Sécurité de refoulement cheminée**
Vm	**=**	**Mécanisme gaz**
Db	**=**	**Détecteur de débit**
J13	**=**	**Carte interface utilisateur**
AL	**=**	**Allumeur électronique**
FL	**=**	**Electrode de contrôle de flamme**
FA	**=**	**Electrode d'allumage**
H8	**=**	**Sélecteur Marche/Arrêt**
F1	**=**	**Fusible carte principale**
TRA	**=**	**Transformateur**

Le raccordement électrique doit être réalisé par un professionnel qualifié.

Danger !
Risque d'électrocution.En cas

d'installation incorrecte, il y a risque de choc électrique et d'endommagement de l'appareil.

Remarque
L'alimentation électrique doit être sinusoïdale.

L'appareil est livré précâblé. Il doit être raccordé à l'aide d'un raccord fixe et d'un dispositif de séparation (par exemple : fusible de sécurité ou coupe-circuit). Longueur de câble ±1 m.

6 Mise en fonctionnement

La première mise en fonctionnement et la première utilisation de l'appareil doivent être réalisées par un professionnel qualifié. Lors de la première mise en fonctionnement, vous devez contrôler le réglage du gaz. Les autres procédures de mise en fonctionnement et d'utilisation à réaliser sont décrites dans le chapitre 4.3 Mise en fonctionnement de la notice d'emploi.

6.1 Contrôle des réglages du gaz

Consultez les tableaux du chapitre 6.2 Tableaux des réglages du gaz

6.1.1 Comparaison du réglage gaz avec l'alimentation en gaz

Comparez les indications données sur la plaque signalétique avec le type de gaz de l'installation. Vous pourrez obtenir des informations à ce sujet auprès de la compagnie de gaz.
S'il n'y a pas de concordance :
Adaptez l'appareil au type de gaz disponible (voir chapitre 6.5 Changement de gaz).

6.1.2 Contrôle de la pression du gaz à l'entrée

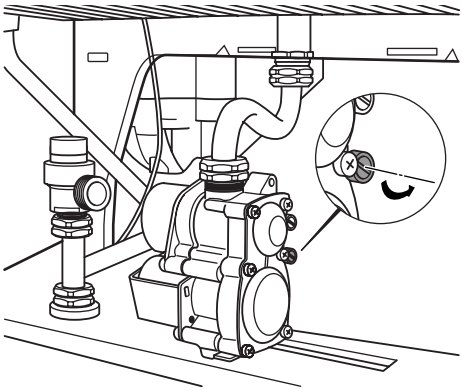

Fig. 6.1 Point de prise de pression gaz

Vous pouvez contrôler le réglage du gaz en vérifiant la pression du gaz à l'entrée. La pression du gaz à l'entrée peut être mesurée à l'aide d'une colonne d'eau (d'une précision minimale de 0,1 mbar). Procédez comme suit :
• Fermez le robinet de gaz.
• Dévissez la vis d'étanchéité du raccord de mesure de la pression du gaz à l'entrée (voir Fig. 6.1 Point de prise de pression gaz)
• Raccordez la colonne d'eau.
• Ouvrez le robinet de gaz.
• Mettez l'appareil en marche conformément aux indications de la notice d'emploi et ouvrez le robinet d'eau chaude.
• Mesurez la pression du gaz à l'entrée.

Famille de gaz	Plage de pressions gaz autorisées en mbar
Gaz naturel E+ G 20 G 25	17 – 25 20 - 30
Gaz liquide 3+ G 30	28 – 37

Tab. 6.1 Plage de pressions gaz autorisées Belgique

Manuel d'installation réservé à l'usage exclusif des professionnels qualifiés

Famille de gaz	Plage de pressions gaz autorisées en mbar
Gaz naturel E G 20	17 – 25
Gaz liquide 3P G 31	42,5 – 57,5

Tab. 6.2 Plage de pressions gaz autorisées Luxembourg

Attention !
Si la pression du gaz à l'entrée se situe en dehors de la plage mentionnée, l'appareil ne doit pas être mis en service. Si la cause du problème ne peut être déterminée ou le problème résolu, avertissez la compagnie du gaz.

• Mettez l'appareil hors service.
• Fermez le robinet de gaz.
• Démontez la colonne d'eau
• Revissez la vis d'étanchéité au point de mesure de la pression du gaz à l'entrée.
• Ouvrez le robinet de gaz.
• Contrôlez l'étanchéité du raccord de mesure.

6.1.3 Contrôle du débit calorifique

Le débit calorifique peut être contrôlé en mesurant la pression aux injecteurs.

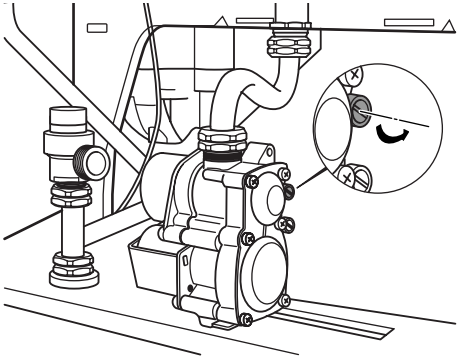

Fig. 6.2 Point de prise de pression gaz

• Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
• Dévissez la vis d'étanchéité du point de mesure (voir Ill. 6.2 Point de prise de pression gaz)
• Raccordez la colonne d'eau
• Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz.

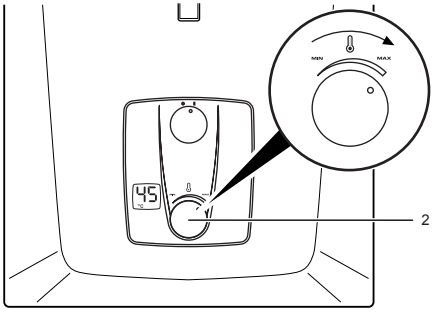

Fig. 6.3 Sélection de la température maximale

• Mettez l'appareil en fonctionnement conformément aux indications de la notice d'emploi et actionnez le sélecteur de température (2) vers la droite à la température maximale.
• Ouvrez le robinet d'eau chaude en grand à débit nominal maximal (voir chapitre 9 Données techniques).
• Déterminez la pression aux injecteurs (en mbar) nécessaire dans le tableau 6.9 Pression aux injecteurs.
• Comparez la pression mesurée à la valeur correspondante du tableau.
Des écarts de ± 10% sont autorisés.
• Mettez l'appareil hors service.
• Démontez la colonne d'eau.
• Revissez la vis d'étanchéité du point de mesure pression gaz.
• Ouvrez le robinet d'arrêt gaz.
• Contrôlez l'étanchéité de la vis.
Si l'écart constaté dépasse les limites indiquées :

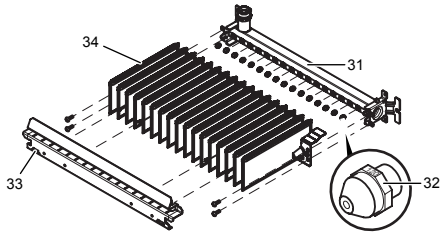

Fig. 6.4 Indications sur injecteurs

Legende
31 Rampe
32 Injecteur
33 Chicane
34 Brûleur

• Vérifiez que les injecteurs montés sont adaptés. Pour cela, comparez les indications figurant sur les injecteurs montés avec les indications du tableau Chapitre 9 Données techniques.
Si nécessaire, démontez le brûleur (voir Chapitre 7.2 Nettoyage du brûleur).
• Si les injecteurs ne sont pas à l'origine de l'écart, informez le service Après-Vente. L'appareil ne doit pas être mis en fonctionnement.
• Mettez l'appareil hors fonctionnement.

6.2 Tableaux des réglages du gaz

Type d'appareil	Gaz naturel	Gaz liquide
Informations sur la plaque signalétique	I2E+, G 20/25 – 20/25 mbar	I3+, G 30/31 – 28-30/37 mbar
Réglage usine	G 20	G 30
Ajustement réglage usine	diaphragme	diaphragme

Tab. 6.3 Réglages usine Belgique

Famille de gaz	Pression brûleur à puissance maximale en mbar
Gaz naturel I2E+ G 20 G 25	12 15
Gaz liquide I3+ G 30 G 31	22,5 28,7

Tab. 6.4 Pressions brûleur Belgique

Type d'appareil	Gaz naturel	Gaz liquide
Informations sur la plaque signalétique	I2H, G 20– 20 mbar	I3P, G 31 – 50 mbar
Réglage usine	G 20	G 31
Ajustement réglage usine	diaphragme	diaphragme

Tab. 6.5 Réglages usine Luxembourg

Famille de gaz	Pression brûleur à puissance maximale en mbar
Gaz naturel I2H G 20	12
Gaz liquideI3P G 31	28,7

Tab. 6.6 Pressions brûleur Luxembourg

6.3 Contrôle du fonctionnement de l'appareil

• Vérifiez l'état de fonctionnement de l'appareil conformément à la notice d'emploi.
• Vérifiez l'étanchéité de l'appareil (gaz et eau).
• Vérifiez si les gaz brûlés sont évacués correctement au niveau du boîtier coupe-tirage, par ex. avec un miroir.
• Vérifiez l'état de fonctionnement du dispositif de sécurité de refoulement cheminée (voir chapitre 5.3 Raccordement au conduit d'évacuation des fumées).
• Faites contrôler le raccordement électrique par un professionnel qualifié.

• Remontez toutes les pièces sur l'appareil.

6.4 Information de l'utilisateur

L'utilisateur de l'appareil doit être informé du maniement et du fonctionnement de son chauffe-bain à gaz.

• Expliquez le fonctionnement de l'appareil au client de telle façon qu'il soit familiarisé avec son utilisation. Examinez le mode d'emploi avec l'utilisateur et répondez le cas échéant à ses questions.
• Donnez tous les manuels et documents concernant l'appareil à l'utilisateur. Demandez-lui de les conserver.
• Informez l'utilisateur des mesures prises concernant l'alimentation en air de combustion et l'évacuation des fumées en insistant particulièrement sur le fait que ces mesures ne doivent pas être modifiées.
• Présentez à l'utilisateur tout particulièrement les consignes de sécurité qu'il doit respecter.
• Rappelez à l'utilisateur l'obligation d'une inspection et d'un entretien réguliers de l'installation. Recommandez-lui de passer un contrat d'inspection et d'entretien.
• Faites remarquer à l'utilisateur que les documents doivent être entreposés à proximité du chauffe-bain.
• Faites remarquer en particulier à l'utilisateur que toute modification de la pièce ne doit être réalisée qu'après consultation du spécialiste qualifié.

6.5 Changement de gaz

Danger !
Une teneur élevée en CO due à une mauvaise combustion peut être mortelle.Pour rééquiper l'appareil et l'adapter à un autre type de gaz, seul bulex service est habilité à effectuer l'opération.

Danger !
Danger en raison du gaz qui s'échappe lors d'un dysfonctionnement dû à l'utilisation d'injecteurs de brûleur non conformes. Pour rééquiper l'appareil et l'adapter à un autre type de gaz, seul bulex service est habilité à effectuer l'opération.

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'appareil, il est nécessaire de modifier ou de remplacer certains éléments constitutifs du circuit gaz. Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles entraînent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié selon les règlementation nationales en vigueur.

7 Inspection et entretien

7.1 Préparation

Pour procéder à l'entretien de l'appareil, démontez le panneau frontal puis les panneaux latéraux de l'appareil.
Avant d'effectuer les travaux d'entretien décrits ci-dessous, vidangez l'appareil en suivant les instructions du chapitre 4.7 Protection contre le gel de la notice d'emploi.
Pour le nettoyage de l'appareil, démontez le brûleur puis le corps de chauffe. Une fois les travaux d'entretien terminés, réinstallez tous les éléments dans l'ordre inverse des opérations. Nettoyez aussi bien le brûleur que le corps de chauffe de l'appareil.

Remarque
Assurez-vous de remplacer tous les joints démontés par des joints neufs (voir Chapitre 7.6 Pièces de rechange).

7.2 Nettoyage du brûleur

Pour effectuer le nettoyage du brûleur, il faut le démonter.

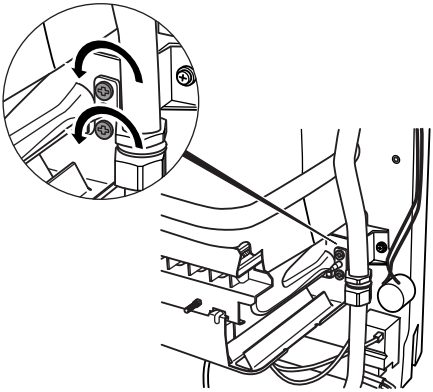

Fig. 7.1 Démontage du brûleur

• Démontez le brûleur et le déflecteur d'air en retirant les 4 vis.
• Retirez le déflecteur d'air puis le brûleur.
• Retirez les résidus de combustion éventuels à l'aide d'une brosse métallique en laiton. Si nécessaire, nettoyez les injecteurs, les tubes mélangeurs et les rails du brûleur à l'aide d'un pinceau doux. Soufflez à l'air comprimé (poussière et saleté).
• En cas d'encrassement plus important, nettoyez le brûleur à l'aide d'une eau savonneuse et rincez à l'eau claire.

7.3 Nettoyage et détartrage du corps de chauffe

Pour nettoyer le corps de chauffe, démontez d'abord le brûleur puis le corps de chauffe.

Attention !
Lors du démontage et du remontage du corps de chauffe, veillez à ne pas déformer le cylindre de chauffe.Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.

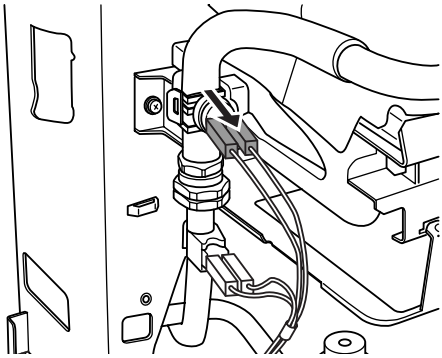

Fig. 7.2 Cosses électriques de la sécurité de surchauffe

• Débranchez les cosses électriques de la sécurité de surchauffe.

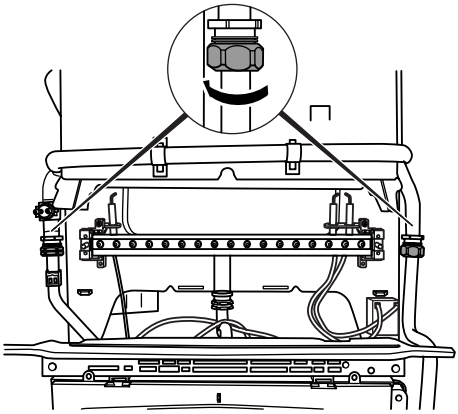

Fig. 7.3 Dévissage des tubulures eau froide et chaude

• Desserrez les écrous des tubulures eau chaude et eau froide.

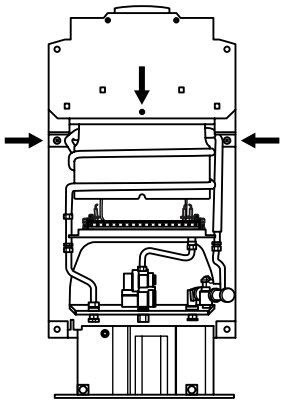

Fig. 7.4 Démontage du corps de chauffe

• Retirez la vis de fixation du boîtier coupe-tirage.
• Retirez les deux vis qui fixent le boîtier coupe-tirage à l'arrière.
• Enlevez le corps de chauffe vers l'avant, en tirant vers le bas.
• En cas de faible encrassement, nettoyez les ailettes du corps de chauffe à l'aide d'un jet d'eau puissant.
• En cas d'encrassement important, utilisez une brosse de ménage souple pour nettoyer le corps de chauffe. Nettoyez-le de préférence dans un récipient d'eau chaude pour retirer la graisse et les poussières.

Remarque
N'exercez qu'une faible pression avec la brosse. Les ailettes ne doivent en aucun cas risquer d'être déformées !

• Rincez ensuite le corps de chauffe de l'appareil à l'eau courante.
• En cas d'encrassement contenant des particules d'huile ou de graisse, nettoyez le corps de chauffe avec un détergent qui dissout la graisse dans un bain d'eau chaude.

• En cas d'entartrage, utilisez un anti-calcaire ordinaire que vous trouverez dans le commerce. Respectez les consignes d'utilisation qui s'appliquent.

Remarque
Selon la qualité de l'eau, nous vous conseillons un détartrage périodique du corps de chauffe de l'appareil.

Attention !
N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.

Remarque
Le nettoyage peut user très légèrement le revêtement. Cela n'empêchera pas le bon fonctionnement du corps de chauffe.

Remarque
Lors du remontage, veillez à ce que la chambre de combustion soit alignée avec le corps de chauffe.

• Remontez d'abord le corps de chauffe.

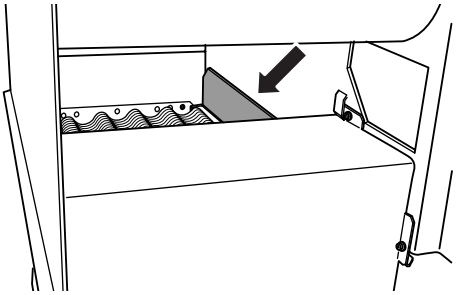

Fig. 7.5 Position du déflecteur arrière (corps de chauffe)

Remarque
Lors du remontage, veillez à ce que le déflecteur arrière repose correctement dans le boîter coupe-tirage.

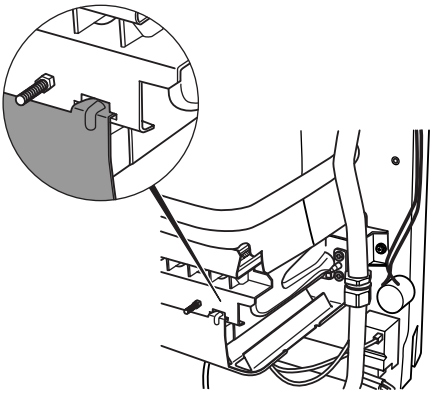

Fig. 7.6 Montage du déflecteur (brûleur)

Remarque
Lors du remontage, veillez à ce que la chambre de combustion soit alignée avec le corps de chauffe.

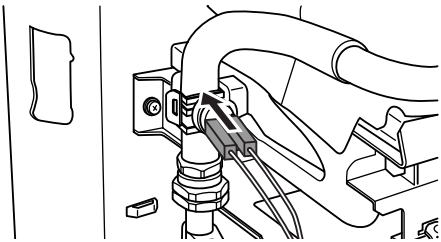

Fig. 7.7 Cosses électriques de la sécurité de surchauffe

Remarque
N'oubliez pas de rebrancher les cosses électriques de la sécurité de surchauffe.

7.4 Contrôle du fonctionnement de la Sécurité Refoulement Cheminée (SRC)

Les chauffe-bains instantanés au gaz sont équipés d'un dispositif de sécurité refoulement cheminée. En cas d'évacuation incorrecte des fumées et de fuite de fumée vers la pièce où l'appareil est installé, ce dispositif de sécurité arrête et bloque l'appareil.
Après l'exécution de travaux d'inspection et d'entretien, le bon fonctionnement du dispositif de sécurité refoulement cheminée doit être contrôlé.
Procédez comme suit :
• Obstruez la buse d'évacuation des fumées.

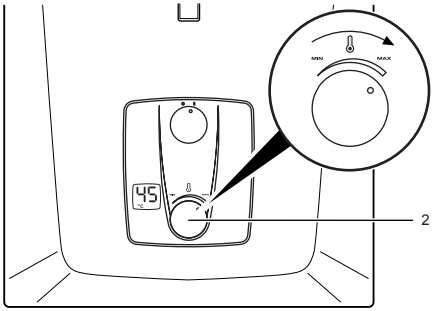

Fig. 7.8 Sélection de la température maximale

• Tournez le sélecteur de température (2) vers la droite sur la température maximale.
• Ouvrez un robinet d'eau chaude
Le dispositif de sécurité doit stopper l'arrivée du gaz automatiquement dans les 2 minutes et verrouiller l'appareil.
• Fermez tous les robinets d'eau chaude.
Après refroidissement du dispositif de sécurité (au minimum 10 minutes), vous pouvez réutiliser l'appareil normalement.

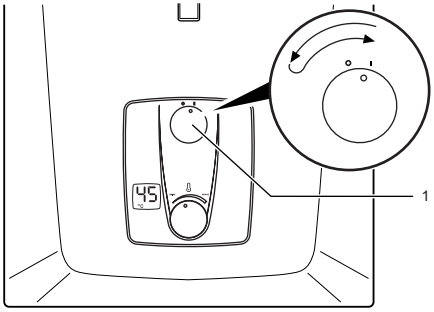

Fig. 7.9 Déverrouillage de l'appareil

Pour cela, déverrouillez l'appareil en tournant le sélecteur Marche/Arrêt sur ARRET (0) puis de nouveau sur MARCHE (1).
• Ouvrez un robinet d'eau chaude.
Si le dispositif de sécurité ne verrouille pas l'appareil dans le temps imparti :
• Contactez le service Après-Vente.
• Mettez l'appareil hors fonctionnement.

7.5 Contrôle du fonctionnement / Remise en fonctionnement

Après l'exécution des travaux d'inspection et d'entretien, contrôlez le fonctionnement de l'appareil.
• Faites fonctionner l'appareil.
• Vérifiez l'étanchéité de l'appareil (gaz et eau) et éliminez les fuites éventuelles.
• Vérifiez si l'allumage fonctionne et si les flammes du brûleur principal ont un aspect uniforme.
• Contrôlez la bonne évacuation des fumées (avec un miroir).
• Contrôlez l'ensemble des dispositifs de commande et de sécurité, leur réglage et leur état de fonctionnement.

7.6 Pièces de rechange

Pour garantir le bon fonctionnement durable de tous les organes de l'appareil et conserver l'appareil en bon état, seules des pièces de rechange d'origine renovabulex doivent être mises en oeuvre lors de travaux d'inspection et d'entretien. Les pièces de rechange susceptibles d'être utilisées sont présentées dans le catalogue des pièces de rechange renova bulex. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du service commercial.

8 Détection des pannes

Les pannes suivantes exigent l'intervention d'un professionnel qualifié.
• N'utilisez que les pièces de rechange d'origine
• Assurez-vous du montage correct de ces pièces en respectant leur position et leur sens initiaux.

Danger !
Risque d'asphyxie par monoxyde de carbone ! Si la sécurité de refoulement cheminée est défectueuse et que le tuyau d'évacuation est partiellement ou complètement bouché, ou dans des conditions de tirage défavorable prolongées, les fumées de la cheminée peuvent refluer de manière incontrôlée de la cheminée dans la pièce où l'appareil est installé.

Danger !
Assurez-vous du remontage correct des pièces de rechange en respectant leur position et leur sens initiaux. Vérifiez cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

Panne	Cause	Solution
L'afficheur est éteint.	Coupure (momentanée) de l'alimentation électrique.	Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché. L'appareil se rallume automatiquement une fois le courant rétabli.
Absence de flamme	Le brûleur ne s'allume pas. L'indicateur de fonctionnement est éteint. Arrivée des gaz ou alimentation réseau interrompue.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Vérifiez que l'afficheur indique ON. Si ces deux conditions sont remplies, mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, appelez bulex service ou votre installateur.
F1	Présence d'air dans l'arrivée de gaz ou interruption de l'alimentation en gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, appelez bulex service ou votre installateur..
F2 F3	Obstruction partielle ou totale du tuyau d'évacuation des fumées ou de la cheminée.	L'appareil est verrouillé pendant 15 minutes. Contrôlez le tuyau et le conduit d'évacuation des fumées : l'air doit y circuler naturellement et sans entrave. Nettoyez et faites ramoner si nécessaire. Vérifiez que le local permet une arrivée d'air suffisante. Mettez l'appareil hors service en tournant l'interrupteur (0), puis remettez-le en marche (I). Si la panne persiste après 3 essais, l'appareil se verrouille automatiquement. L'afficheur indique la panne F3. Si la panne persiste, appelez bulex service ou votre installateur..
F4	Défaut coupure gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors service en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, appelez bulex service ou votre installateur.
F5	Fort entartrage des tuyaux ou dysfonctionnement de l'appareil.	Détartrez le corps de chauffe. Si la panne persiste, appelez le Service Après-Vente.
F7	Défaut connexion capteur de température. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.

F11	Erreur communication cartes principale/ interface. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F12	Erreur communication cartes interface/ principale. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F13	Défaut carte principale. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F14	Dépassement température. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F15	Défaut moteur mécanisme gaz. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F16	Défaut interne électronique. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F17	Tension alimentation secteur < ou égale à 170 V. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F18	Défaut interface utilisateur. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.

F19	Défaut capteur température eau chaude. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.
F20	Interface utilisateur incompatible avec carte principale. Anomalie de fonctionnement interne à l'appareil.	Appelez bulex service ou votre installateur.

Tab. 8.1 Aide au diagnostic

9 Données techniques

Chauffe-bain instantané au gaz, type B11 BS

Description	Unité	Opalia C 16 E BE/LU
Catégorie gaz		I2E+ I3+
Débit eau chaude nominal	l/min.	16
Débit eau chaude minimal	l/min.	2,2
Débit calorifique maximal (Qmax.) 1)	kW	31,8
Débit calorifique minimal (Qmin.)	kW	10,3
Puissance utile maximale (Pmax.)	kW	28
Puissance utile minimale (Pmin..)	kW	8,3
Plage de régulation	kW	8,3 – 28
Température eau chaude maximale	C°	63
Température eau chaude minimale	C°	38
Pression d'alimentation en eau maximale autorisée pw max.	bar	13
Pression d'alimentation en eau minimale autorisée pw min.	bar	0,3
Température fumées à puissance maximale	C°	158
Température fumées à puissance minimale	C°	107
Débit fumées à puissance maximale	g/s	22,1
Débit fumées à puissance minimale	g/s	8,9
Débit minimal de renouvellement d'air	m3/h	60,4
Dimensions		
Hauteur	mm	807
Largeur	mm	450
Profondeur	mm	362
Ø buse boîtier coupe-tirage	mm	139
Poids net	kg	23,4
Tension d'alimentation (sinusoïdale)	V/Hz	230/50
Puissance maximale absorbée	W	60
Fusibles intégrés	A	2

Fusibles	A	10/16
Protection électrique		IPX 4D
Numéro CE		1312BO3951

Tab. 9.1 Données techniques

1) 15 °C, 1013,25 mbar, gaz sec

Données techniques en fonction du type de gaz	**Unité**	**Opalia C 16 E BE/LU**
◄ (cochez ici)		
Gaz naturel G 20		
Débit gaz à puissance maximale	m3/h	3,362
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	20
Diamètre injecteurs brûleur **1)**	mm	1,2
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	12
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	6,1
◄ (cochez ici)		
Gaz naturel G 25		
Débit gaz à puissance maximale	m3/h	3,574
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	25
Diamètre injecteurs brûleur **1)**	mm	1,2
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	15
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	6,1
◄ (cochez ici)		
Gaz liquide G 30		
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,506
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	29
Diamètre injecteurs brûleur **1)**	mm	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	22,5
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,2
◄ (cochez ici)		
Gaz liquide G 31		
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,468
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	37
Diamètre injecteurs brûleur **1)**	mm	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	28,7
Diamètre diaphragme gaz à puissance maximale	mm	5,2

Tab. 9.2 Données techniques en fonction du type de gaz

1) Les indications notées sur les injecteurs correspondent au diamètre de perçage multiplié par 100.

L'entretien annuel doit être réalisé par un professionnel qualifié, adressez-vous à votre installateur ou á notre service après-vente **bulex service**

Het jaarlijks onderhoud moet gebeuren door een vakman; gelieve U te wenden tot uw installateur of tot onze na-verkoopdienst **bulex service**

2100 ANTWERPEN (DEURNE)
Middelmolenlaastraat 19/21
☎ 03 / 237.56.39
Fax 03 / 237.22.72

3500 HASSELT
Maastrichtersteenweg 139a
☎ 011 / 22.33.55
Fax 011 / 23.11.20

BRUXELLES 1070 BRUSSEL
Ch.de Mons 1425 Bergensesteenweg
☎ 02 / 555.13.33
Fax 02 / 555.13.34

4030 GRIVEGNEE
Rue de Herve 128
☎ 04 / 365.80.00
Fax 04 / 365.56.08

9000 GENT
L.Van Houttestraat 55B
☎ 09 / 231.12.92
Fax 09 / 232.20.67

5000 NAMUR
Rue St. Nicolas 78
☎ 081 / 22.43.12
Fax 081 / 22.43.41

4000112810-02 - 01/04

4000112810

03/2004

renova bulex Site Internet : www.renovabulex.be